

Chacun jette son chien ! De la fin d'une vie au XIXe siècle

Eric Baratay

▶ **To cite this version:**

Eric Baratay. Chacun jette son chien ! De la fin d'une vie au XIXe siècle. Romantisme : la revue du dix-neuvième siècle, 2011, 153 (3), pp.147-162. halshs-00659746

HAL Id: halshs-00659746
https://shs.hal.science/halshs-00659746

Submitted on 13 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHACUN JETTE SON CHIEN
De la fin d'une vie au XIX^e^ siècle

Éric Baratay

« Alors Rose, qui pleurait, l'embrassa,
puis le lança dans le trou ».
Guy de Maupassant, « Pierrot », *Contes de la bécasse*, 1883[1]

Le XIX^e^ siècle est marqué par une forte croissance du nombre de chiens en France, qui seraient passés d'un million avant la Révolution, selon les estimations de Lavoisier, à trois millions en 1914, soit une multiplication par trois alors qu'elle n'est que de 45% pour la population. Cette explosion numérique n'est pas réservée aux chiens mais concerne tous les animaux domestiques ; elle est la conséquence des « révolutions » agricole, industrielle et d'un enrichissement progressif qui permettent de les nourrir, ce qui n'était pas facile auparavant, de les employer à des tâches sans cesse plus nombreuses ou de les utiliser dans des débouchés croissants. L'époque constitue ainsi l'une des apogées de la présence et de l'utilisation des animaux domestiques autour des hommes[2]. Du côté canin, cela se traduit par une multiplication des chiens de chasse, du fait de la vulgarisation de sa pratique, des chiens de berger pour garder des troupeaux en nombre croissant alors que les communaux régressent et qu'il faut prendre garde aux propriétés qui se morcellent, des chiens de l'artisanat et du commerce, par exemple pour tirer les charrettes lors des tournées, des chiens de compagnie, présents aussi bien dans les classes aisées que dans les milieux modestes mais avec des relations différentes, souvent lâches, distantes, faites de désintérêt voire de violence dans le second cas, ce qui suscite des errances individuelles ou collectives, notamment en ville.
Leur développement aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles suscite une peur croissante de la rage et une multiplication des plaintes, qui obligent peu à peu les municipalités des grandes villes à interdire cette errance, à rendre obligatoire le port du collier, avec l'indication du propriétaire et du domicile, voire la tenue en laisse ; des mesures sans cesse répétées qui n'aboutissent vraiment que dans la première moitié du XX^e^ siècle[3]. C'est dans un but semblable de maîtrise des effectifs qu'une taxe nationale de cinq francs par chien est instituée en 1855. La mesure déclenche une vague d'exécutions de chiens, et surtout de chiennes dont on craint les portées, pour ne pas la payer : au fusil, au poison, par pendaison, coup de masse, noyade, etc. Le nombre des cadavres est tel que l'industrie de la mégisserie se convertit aux gants en peau de chien[4] ! Cet épisode est très étonnant pour nous, mais son aspect apparemment paroxysmique conduit, en contrepoint, à poser la question de la fin habituelle des chiens au XIX^e^ siècle. De quoi et comment meurent-ils ordinairement ? Et que deviennent leurs cadavres ?

Faire l'histoire personnelle du chien

« [...] l'histoire, science de l'espace dans le temps, ne concerne pas les seuls hommes ».
Robert Delort, *Les Animaux ont une histoire*, 1984[5]

---

1 Guy de Maupassant, *Contes de la bécasse*, Flammarion, « GF », 1979, p. 72.

2 Éric Baratay, *La Société des animaux, de la Révolution à la Libération*, La Martinière, 2008 ; Roger Béteille, *Le Chien*, PUF, 1997.

3 Exemple de Lyon : Archives Municipales de Lyon (désormais AML), 1 I 261 et 1125 WP 12, ordonnances de police et arrêtés du maire de 1816 à 1905. Voir Éric Baratay et *alii* (dir.), *L'Animal domestique, XVI^e^-XX^e^ siècle*, numéro spécial *Cahiers d'histoire*, 1997, 3-4.

4 Henri Blatin, *Nos Cruautés envers les animaux au détriment de l'hygiène, de la fortune publique et de la morale*, Paris, Hachette, 1867, p. 95, 111 ; Eugène Gayot, *Le Chien*, Paris, Didot, 1867, p. 514-515.

5 Robert Delort, *Les Animaux ont une histoire*, Le Seuil,1984, p. 7.

La question n'est ni futile, ni anecdotique si l'on veut bien se placer dans l'optique d'une histoire élargie, dépassant l'horizon humain pour s'intéresser à ce qui l'entoure ; une histoire qui avait été souhaitée par Lucien Febvre, Fernand Braudel, Emmanuel Le Roy Ladurie[6], et qui s'avère de plus en plus indispensable à l'heure d'une prise de conscience mondiale de l'avenir incertain de la biodiversité. Dans le sillage de ces historiens, Robert Delort avait appelé en 1984 à bâtir une histoire des animaux pour eux-mêmes mais force est de constater qu'il n'a guère été entendu et que cela ne commence a être envisagé ou entrepris que de nos jours[7]. Il est vrai que son appel allait à l'encontre d'une conception de l'histoire centrée sur l'humanité et que celle-ci était au même moment renforcée à la fois par le prestige de Marc Bloch, qui l'avait définie en « science des hommes dans le temps[8] », par une alliance de notre discipline avec l'ethnologie et la sociologie aux dépens d'un vieux mariage avec la géographie[9], et par la montée de la vague de fond de l'histoire culturelle. Du coup, l'histoire des animaux développée depuis cette époque est très souvent anthropocentrée et même en grande partie orientée vers l'étude des représentations humaines, formant ainsi une histoire *humaine* des animaux. Il n'est pas question de dénigrer cette optique. Elle a donné lieu à de remarquables travaux, comme *L'Aigle* d'Alain Boureau ou *L'Ours* de Michel Pastoureau[10]. Rappelons simplement qu'elle dit beaucoup sur les hommes mais pas grand-chose sur les animaux réels, qu'elle est indispensable pour *comprendre* leur condition, en grande partie formatée par les hommes, mais qu'elle ne suffit pas pour *établir* cette condition, si l'on veut bien s'intéresser à elle.

Or notre époque prenant de plus en plus conscience de la complexité et de la richesse de la vie animale, de sa valeur intrinsèque alors qu'elle s'étiole en partie, et même, si nous restons anthropocentrés, de son rôle fondamental auprès des hommes, pas seulement comme ressource mais aussi comme acteur influençant profondément les individus, voire leur société, il est grand temps que les historiens, à l'instar de philosophes, d'ethnologues, de sociologues, d'éthologues actuels[11], se penchent sur les propres vies des animaux réels, qu'ils promeuvent ceux-ci en sujets de leurs études, en héros de leurs histoires, qu'ils posent, en conséquence, des questions sur des aspects restés des angles morts de la connaissance dans les lectures habituelles et qui peuvent paraître à beaucoup éloignés de leur conception de l'histoire ou de leurs centres d'intérêt mais qui sont indispensables pour qui veut écrire une histoire de la vie quotidienne des animaux.

Cette histoire ne peut être conduite qu'avec des sources d'origine humaine, encore plus ponctuelles, partielles et partiales pour les animaux que pour les hommes, mais qui s'avèrent tout de même fructueuses pour les animaux domestiqués, notamment pour le chien. Seulement, il faut les multiplier afin de compenser des archives souvent décevantes parce que les services publics puis les archivistes ont trié les papiers, retenant les aspects humains, se débarrassant des autres, comme dans le cas des fourrières où les règlements ont été conservés mais les registres d'entrée détruits. Il faut recourir à une littérature technique négligée par les historiens, comme les traités vétérinaires, les manuels d'abattage ou d'équarrissage, et passer au peigne fin les journaux intimes, les mémoires, les correspondances. Il faut aussi utiliser la littérature romanesque, au sens large, des nouvelles aux romans, qui s'avère, sur ces aspects formant le décor des histoires, une source très précieuse et très souvent validée par les autres documents lorsqu'on peut les croiser, ce qui est le cas ici. Il faut aussi déchiffrer autrement ces documents, débusquer et s'intéresser aux aspects souvent mis en arrière-plan, lire quelquefois entre les lignes, retourner, déconstruire les présentations des faits pour saisir

---

6 Respectivement : « Pierre Teilhard de Chardin », *Annales E.S.C.*, 1956, 2, p. 195 ; « Lucien Febvre », *Annales* E.S.C, 1956, 3, p. 20 ; *Histoire du climat depuis l'an mil* [1967], Champ, 1983, I, p. 26.

7 Cécile Callou, *De la garenne au clapier : étude archéozoologique du lapin en Europe occidentale*, MNHN, 2003 ; Corinne Beck, *Les Eaux et forêts en Bourgogne ducale : société et biodiversité*, L'Harmattan, 2008.

8 *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* [1949], Colin, 1997, p. 52.

9 Il suffit de citer Lucien Febvre, *La Terre et l'évolution humaine : une introduction géographique à l'histoire*, Renaissance du Livre, 1922, et Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Colin, 1949.

10 Alain Boureau, *L'Aigle*, Cerf, 1985 ; Michel Pastoureau, *L'Ours*, Le Seuil, 2007.

11 Jean-Christophe Bailly, *Le Versant animal*, Desclée de Brouwer, 2007 ; Vinciane Despret, Jocelyne Porcher, *Être Bête*, Arles, Actes Sud, 2007 ; Yves Christen, *L'Animal est-il une personne ?*, Flammarion, 2009 ; Dominique Lestel, *L'Animal est l'avenir de l'homme*, Fayard, 2010.

ce qui arrive concrètement aux bêtes. Avec cela, il est possible de bâtir une histoire personnelle des animaux, du chien en particulier, c'est-à-dire en s'intéressant en premier lieu à leur propre vie, en la mettant au centre du propos, tout en pouvant varier les angles d'approche : histoire d'une espèce, en dépassant le côtoiement avec les hommes même s'il est souvent important ; histoire de la participation animale aux grands événements historiques, comme la révolution industrielle ou les guerres mondiales[12] ; histoire d'une vie quotidienne auprès des humains, comme ici, où l'on peut appréhender ce qui arrive concrètement aux chiens et comment ils le vivent.
Or l'histoire littéraire et l'histoire culturelle ne doivent pas être tenues hors du champ de cette démarche, et c'est bien pourquoi nous la présentons dans cette revue, avec cet exemple qui s'appuie beaucoup sur la littérature. Les littéraires, les historiens des sciences et des représentations, les philosophes auraient beaucoup à apporter, par exemple en décelant, à travers les discours, les indices d'évolutions de comportement d'espèces ou de groupes – ainsi des loups dont on entrevoit aujourd'hui que les manières ont beaucoup changé avec le temps et les lieux, anthropophages dans la France de l'époque moderne, alors qu'ils ne l'étaient guère avant et qu'ils ne le sont plus après, ou transformant rapidement leur sociabilité pour s'adapter aux bouleversements ruraux dans le Kirghistan actuel[13]. Il y aurait ainsi à chercher dans les textes littéraires ce qu'on ne trouve pas dans les archives, en se penchant par exemple sur les nombreux traités cynégétiques, qui évoquent depuis Xenophon les ruses des animaux, surtout des loups, à établir de quelles manières, en utilisant quels mots, en retenant quels traits, ces textes décrivent les actions et les conditions réelles des bêtes, à voir comment ils en ont tenu compte, en le montrant ou non, en s'adaptant ou non. Car les répercussions des conduites animales sur la production littéraire apparaissent bien lorsqu'on connaît ce côté animal, de Charles Perrault écrivant le conte du chaperon rouge à l'apogée de l'anthropophagie lupine au chasseur-éthologue Charles-Georges Leroy, qui voit bien les manières lupines et qui intervient du coup d'une manière originale dans le débat philosophique des Lumières[14]. Toutes les disciplines ont leur place dans la constitution d'une science *animale* adaptée au fait que les animaux sont des acteurs, voire des sujets, avec des *cultures* fluctuant dans le temps et dans l'espace[15]. Mais revenons maintenant à nos chiens.

Une fin brutale

« [...] comme il mordait tout le monde et qu'il était galeux,
mes cousines le firent pendre en secret malgré sa noblesse. »
François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1849[16]

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'hécatombe de 1855 ne fait que concentrer les manières ordinaires. Au XIX^{e} siècle, la plupart des chiens semblent bel et bien connaître une fin violente, abrégeant leur vie d'une manière sensible, même s'ils appartiennent à des maîtres. En effet, leurs propriétaires s'en débarrassent aisément dès qu'ils sont malades ou impotents, dès qu'ils ne peuvent plus travailler ou qu'ils coûtent, dès qu'ils sont simplement devenus indésirables. Certains chiens sont empoisonnés, mais c'est marginal parce qu'il faut acheter le poison et que l'agonie est longue, bruyante, voire incertaine[17]. D'autres sont livrés, moyennant finances, à des professionnels de l'abattage, des bouchers ou des équarrisseurs qui les exécutent d'un coup de masse sur le crâne,

12 Éric Baratay, *Du point de vue de l'animal, l'Histoire vécue autrement*, Le Seuil, à paraître en janvier 2012.
13 Jean-Marc Moriceau, *Histoire du méchant loup*, Fayard, 2007 ; Nicolas Lescureux, « Towards the necessity of a new interactive approach integrating ethnology, ecology and ethology in the study of the relationship between Kyrgyzs stockbreeders and wolves », *Social, science, information*, 45, 2006, 3, p. 463-478.
14 Charles-Georges Leroy, *Lettres sur les animaux*, Paris, Saugrain, 1781, et *L'intelligence des animaux* [1794], Ibis, 2006.
15 Dominique Lestel, *Les Origines animales de la culture*, Flammarion, Éric Baratay, « Vom allein handelnden Menschen zum Tier als Akteur und zurück », *Histoire des Alpes*, 15, 2010, p. 11-23, et « Les socio-anthropo-logues et les animaux. Réflexions d'un historien pour un rapprochement des sciences », *Sociétés*, 108, 2010, 2, p. 9-18.
16 François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*,Le Livre de Poche, 1973, I, p. 405.
17 Maurice Genevoix, *Un Jour* [1976], Points, 1980, p. 125.

comme pour les bovins ou les chevaux, mais cela ne concerne le plus souvent que des urbains[18]. Bien plus souvent, les chiens sont pendus, ou noyés dans les bassins, les rivières, les mares, les lacs, enfermés dans un sac ou lestés d'une pierre au cou, comme on le fait aussi pour les chats[19]. Guy de Maupassant met en scène cette pratique usuelle dans le récit de « Mademoiselle Cocotte », une chienne errante recueillie par le cocher François, mais qui attire les chiens du quartier et qui met sans cesse bas, obligeant son maître à noyer les chiots à la rivière puis à se débarrasser d'elle. N'arrivant pas à la perdre dans les bois, il décide de la noyer :

> [...] de toute sa force il la lança le plus loin possible. Elle essaya d'abord de nager, comme elle faisait lorsqu'on la baignait, mais sa tête, entraînée par la pierre, plongeait coup sur coup ; et elle jetait à son maître des regards éperdus, des regards humains, en se débattant comme une personne qui se noie. Puis tout l'avant du corps s'enfonça, tandis que les pattes de derrière s'agitaient follement hors de l'eau ; puis elles disparurent aussi.[20]

L'élimination brutale est pratiquée dans tous les milieux sociaux. J'ai placé en exergue de ce paragraphe le cas du chien de la tante de Chateaubriand, pourtant choyé mais devenu vieux, hargneux, galeux, et pendu « malgré sa noblesse », une expression faisant allusion à sa race au sens aristocratique de filiation particulière, contrôlée, préservée, et à son statut calqué sur celui de sa propriétaire, puisqu'à l'époque un noble n'est jamais pendu comme un roturier mais décapité. Toutefois, dans ce milieu aristocratique mais aussi dans les bourgeoisies, l'exécution est quasiment toujours déléguée aux domestiques ou à des personnes extérieures. Maupassant, encore, a bien vu cela lorsqu'il décrit Madame Lefèvre, épouvantée à l'idée de payer la taxe sur les chiens pour « Pierrot » qu'elle vient de recueillir, allant s'adresser au cantonnier ou au domestique du voisin pour le faire jeter vif dans la marnière. À ce propos, l'écrivain décrit un procédé que d'autres sources évoquent pour les cadavres ruraux, souvent jetés dans les bois, les fossés et les trous[21], mais qui s'applique aux chiens vivants dans sa Normandie natale : « "Piquer du mas", c'est "manger de la marne". On fait "piquer du mas" à tous les chiens dont on veut se débarrasser. » Les chiens sont jetés dans les puits des marnières et laissés à mourir de faim ou à s'entre-dévorer s'ils se retrouvent plusieurs[22]!

La fin violente est une conséquence du statut encore très dévalorisé du chien, même s'il sert à la compagnie : facilement procuré auprès du voisinage ou trouvé dans les rues et les chemins, rarement acheté car c'est considéré par beaucoup, au moins jusqu'à la fin du siècle, comme « le comble de la bêtise humaine[23] », il ne représente qu'une faible valeur pour laquelle la plupart des maîtres ne veulent rien dépenser ou le moins possible. Dès lors, bien rares sont les chiens qui finissent dans l'épuisement de la vieillesse ou qui vont jusqu'au bout d'une maladie de fin de vie, et cela ne semble concerner que des bêtes de l'aristocratie ou de la bourgeoisie aisée. Dans *La Joie de vivre* (1884), Émile Zola présente comme exceptionnel, et scandaleux pour beaucoup, le chien d'une famille bourgeoise que celle-ci laisse vieillir, perdre la vue, se paralyser de l'arrière-train, et qu'elle voudrait faire soigner de son cancer. Dans un beau passage résumant très bien les positions divergentes de l'époque, confirmées par d'autres documents, Zola oppose la réaction hostile d'un vétérinaire, car beaucoup de praticiens se désintéressent de cette espèce sans valeur, ne connaissent guère la médecine canine et incitent leur clientèle à faire vite abattre[24], à l'attitude compréhensive du médecin de la famille, qui concrétiserait le rêve de ces maîtres de pouvoir faire soigner leurs bêtes comme des personnes :

> On avait fait venir un vétérinaire, qui s'était mis à rire en le voyant. Comment ! On le dérangeait pour ce chien ? Le

18 Lautréamont, *Les Chants de Maldoror* [1869], Paris, Booking International, 1995, p. 262.

19 Émile Zola, *La Terre* [1887], Le Livre de poche, 1978, p. 202, et *La Joie de vivre* [1884], Le Livre de Poche, 1976, p. 70 ; Alphonse Morel, *Des Clos d'équarrissage*, Paris, Hasselin et Houzeau, 1897, p. 11.

20 *Clair de lune*, Paris, Monnier, 1884, p. 95.

21 Henri Bouley, Jean Reynal, *Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire*, Paris, Asselin, 1860, VI, p. 257.

22 *Contes de la bécasse*, ouvr. cité, p. 70-72.

23 G. Blanchard, *Traité des maladies des chiens*, Paris, Baillère, 1910, p. II-VI.

24 *Idem*, p. I-VII, XVIII.

> mieux était de l'abattre. Il faut bien tâcher de prolonger la vie d'un homme, mais à quoi bon laisser souffrir une bête condamnée. On avait jeté le vétérinaire à la porte, en lui donnant les six francs de sa consultation. [...] Comme le docteur Cazenove était venu de bonne heure, il offrit à Lazare de voir le chien, *qu'on traitait en personne de la famille*. Ils le trouvèrent couché, la tête haute, très affaibli, mais l'œil vivant encore. Le docteur l'examina longuement de l'air réfléchi qu'il prenait au chevet d'un malade.[25]

L'impuissance du médecin fait que le chien agonise dans les bras de son maître, comme Zola l'a vécu avec ses chiens, le transcrit dans ce roman et le proclame ailleurs : « Toutes les bêtes meurent chez moi de leur belle mort[26] ». Pour éviter les douleurs de ces agonies, la pratique douce de l'injection de poison en clinique vétérinaire émerge à la fin du siècle, mais reste très minoritaire et réservée à des gens qui veulent et qui peuvent dépenser pour cela[27].

La fréquence des fins brutales est encore plus élevée pour les chiens errants, abandonnés, perdus, nombreux dans les villes et les faubourgs où ils se repaissent des nombreux déchets rarement ramassés jusqu'à la fin du siècle. Ces chiens sont quelquefois traqués par des habitants, qui ne supportent pas leur mendicité ou leurs dégâts aux abords et qui mettent communément du verre pilé dans des aliments pour les tuer[28]. Mais ils le sont surtout par les municipalités au prétexte, sans cesse rappelé, qu'ils peuvent véhiculer la rage dont le spectre fait frémir bien au-delà de la réalité de cette maladie[29]. Car celle-ci est insidieuse, ne se déclarant que lentement chez le chien en pouvant être confondue au début avec d'autres affections, et en étant transmissible à l'homme par le premier chien venu, y compris le sien s'il n'a pas bien été surveillé et mordu par un autre[30]. Ce danger limite la complicité avec le chien de compagnie jusqu'au début du XX^{e} siècle, en instillant une crainte dès qu'il mordille ou dès qu'il paraît bizarre : « Quelqu'attachement que l'on ait pour un chien, quelque valeur qu'on lui donne, on doit, au moindre soupçon de cette cruelle et effroyable maladie, le séquestrer immédiatement et le sacrifier à la première certitude », écrit un vétérinaire en 1842, en faisant allusion aux fortes souffrances des personnes enragées, qui incitent quelquefois l'entourage à les étouffer pour abréger leur calvaire[31]. On comprendra que les mesures municipales soient draconiennes pour les chiens errants. Elles se retrouvent d'ailleurs aussi bien en France que dans les autres pays d'Europe du Nord-Ouest. A Jersey, le 21 avril 1856, Victor Hugo écrit :

> Chougna avait, à son grand déplaisir, le museau emprisonné dans une muselière de cuir, précaution rendue nécessaire par une ordonnance portant que tout chien errant et non pourvu de muselière serait abattu. Le terrible Stephen, l'étrangleur patenté des chiens errants de Jersey, se promenait depuis quelques jours sur les chemins et sur les grèves, brandissant une longue corde, espèce de lasso, avec laquelle il prenait les chiens au passage comme les gauchos prennent les chevaux dans les pampas (brave homme zélé ; chaque tête de chien lui était payée par la ville 6 pences).[32]

Toutefois, les municipalités des grandes villes lancent des actions plus importantes. À Lyon, par exemple, des campagnes d'empoisonnement, consistant à répartir des appâts le long de la voirie, sont entreprises à partir du milieu du XVIII^{e} siècle et sont poursuivies plus ou moins régulièrement jusqu'au second Empire. Cependant, la pratique suscite des pétitions de la part de propriétaires patentés de chiens, parce qu'elle provoque des empoisonnements accidentels de leurs bêtes lors des

---

25 Ouvr. cité, p. 277. Les italiques sont de mon fait.

26 Émile Zola, « L'Amour des bêtes », *Nouvelle campagne - 1896*, Paris, Fasquelle, 1897, p. 93-95. Voir D. Le Blond-Zola, « Émile Zola et l'amour des bêtes », *Les Cahiers Naturalistes*, 1956, 6, p. 284-308.

27 Henri Martel, *L'Industrie de l'équarrissage*, Paris, Dunod, 1912, p. 22.

28 Guy de Maupassant, « La confession », *Le Papa de Simon et autres nouvelles*, Flammarion, coll. « GF », 1995, p. 64.

29 AML, 1 I 261, Lettre du directeur de l'école vétérinaire de Lyon au maire, 10 mars 1865, sur l'augmentation « alarmante » du nombre de chiens enragés à Lyon (44 entre octobre et février contre 20 un an plus tôt).

30 Emile Capron, *Traité pratique des maladies du chien* [1874], Paris, Didot, 1886, p. 66, 7 ; G. Blanchard, *op. cit.*, p. 440.

31 Adrien Léonard, *Essai sur l'éducation des animaux. Le chien pris pour type*, Lille, Leleux, 1842, p. 413. Sur la méfiance vis-à-vis de son propre chien : Grégoire-Anselme Perrin, *Passer les cols, franchir les Alpes. Les campagnes d'un bâtisseur de routes sous le I^{er} Empire*, Montmélian, Fontaine de Siloé, 2002, p. 288-289 ; Guy de Maupassant, « Enragée ? », *Le Rosier de Madame Husson* [1888], Le Livre de poche, 1992, p. 52.

32 *Choses vues, 1849-1869*, Gallimard, coll. « Folio », 1972 , III, p. 327.

promenades et parce qu'elle suscite le « spectacle révoltant de chiens se tordant dans les convulsions de l'agonie. »[33] Élévation des niveaux de sensibilité et des seuils de tolérance, refus de voir ou d'entendre l'agonie, le sang, la mort, ces aspects, bien connus depuis les travaux d'Alain Corbin et qui provoquent, à Lyon comme ailleurs, le repli ou l'enfermement des abattoirs, des équarrissages, des tanneries, obligent la municipalité à favoriser une autre solution : la mise en fourrière. Créée en 1788, à la même époque qu'en d'autres grandes villes européennes, comme Paris ou Londres, et utilisée longtemps en parallèle à l'empoisonnement, la fourrière lyonnaise devient le moyen prioritaire dans la première moitié du XIX^{e} siècle puis l'unique ensuite. Elle recueille d'abord les chiens errants, dépourvus d'un collier sur lequel doivent figurer le nom et le domicile du propriétaire, puis, à partir de la Restauration, tous les errants, même pourvus d'un collier, et enfin, à partir des années 1880, tous les chiens non tenus en laisse, au nom d'une exigence croissante de contrôle, de prévention de la rage, mais aussi de lutte contre la prolifération des chiens négligés et contre leurs mauvais traitements, en espérant forcer les maîtres à mieux s'en occuper[34]. Longtemps improvisées (à Lyon, jusque vers 1840, les chiens attrapés sont logés dans une écurie de l'école vétérinaire) ou confiées à des privés, ces fourrières sont partout réorganisées et modernisées dans le dernier tiers du XIX^{e} siècle, s'équipant, par exemple, de voitures hippomobiles grillagées pour ramasser les bêtes[35].

Or, la plupart de ces chiens sont abattus au bout des deux ou trois jours de délai accordé aux éventuels maîtres pour reprendre leur animal. A Lyon, si les registres n'ont pas été conservés, il reste dans les archives quelques statistiques éparses et fugaces mais suffisantes pour le montrer : sur les 184 chiens capturés lors d'une semaine d'août 1817, 139 (75,5%) ont été abattus, 10 (5,5%) donnés pour vivisection (ce qui revient au même pour le chien), 7 (3,8%) repris par leurs maîtres tandis que 28 (15,2%) sont encore en attente au moment de la rédaction de la note. Plus conséquents, les chiffres définitifs des années 1886-1888 donnent 6262 abattus (87,4%), 474 vivisectionnés à la faculté des sciences (6,6%), 431 retirés (6%). Ces derniers sont surtout de « petits » chiens, selon les termes des documents, c'est-à-dire des chiens de compagnie, perdus ou fugueurs[36]. Les proportions sont du même ordre à la fourrière de Paris, de 1900 à 1910, avec 84 à 90 % de chiens abattus, le reste se partageant en deux tiers d'envoyés dans les laboratoires et un tiers de rendus à leurs propriétaires. Au refuge de la SPA, à Gennevilliers, autorisé en 1892, le pourcentage des sacrifiés est moindre mais assez conséquent et en augmentation, passant de 26% en 1902 à 40% à la fin de cette décennie[37].

Dans les fourrières, les chiens sont tués de différentes manières selon les lieux et les époques. Jusqu'à la fin du siècle, beaucoup d'établissements les abattent à coups de massue ou de hachette sur le crâne, à la manière des abattoirs et des équarrissages[38]. À Lyon, au moins dans les années 1880, les chiens sont noyés, sans que l'on sache si cela se fait dans des baquets ou en les jetant au Rhône ou à la Saône[39]. Ailleurs, cela se passe par pendaison, avec le problème que les chiens « sont très difficiles à tuer ; une fois pendus, ils ne meurent pas de suite, et l'on est obligé de les assommer pour faire cesser leurs cris[40]. » C'est pour cela, qu'à Clermont-Ferrand ou à Paris, au moins sous le second Empire, les chiens trop nombreux, jusqu'à 200 à 300 par jour dans la capitale, sont pendus à plusieurs par nœud coulant, soulevés ainsi en groupe et laissés pendillant, agonisant, gémissant souvent plus d'une heure car la strangulation s'avère insuffisante, les survivants étant ensuite

33 AML, 1 I 261, ordonnances de 1816, 1820, 1831, 1851, 1854, et Pétition contre l'empoisonnement des chiens errants, s. d. (second tiers du XIX^{e} siècle apparemment).

34 AML, 1 I 261 et 1125 WP 12, ordonnances et arrêtés.

35 AML, 1 I 261, Lettres du directeur de l'école vétérinaire, 23 juillet 1818 et 11 mai 1838, 1140 WP 119, devis pour une voiture, 9 avril 1878 ; Henri Martel, *op. cit.*, pour Paris.

36 AML, 1 I 261, États de situation du dépôt, août 1817 et avril 1818, État des chiens arrêtés, mai 1842, 1140 WP 119, Moyenne annuelle du service de la fourrière, 1888.

37 Henri Martel, ouvr. cité, p. 32.

38 *Ibid.*, p. 23.

39 AML, 1140 WP 119, Moyenne annuelle du service de la fourrière, 1888.

40 Alphonse. Morel, ouvr. cité, p. 11.

achevés d'un coup sur le crâne[41]. S'insurgeant contre ces pendaisons, la SPA de Paris présente, à l'exposition universelle de 1878, un appareil à asphyxier au gaz d'éclairage, qu'un industriel parisien vient d'inventer ; elle le fait adopter par la fourrière parisienne en 1879 après une campagne auprès de la municipalité. Trente à quarante chiens sont introduits en même temps pour dix minutes de remplissage du gaz et dix à quinze minutes d'agonie. La lenteur du procédé et la souffrance induite conduisent la SPA à faire adopter, en 1903, l'asphyxie au gaz carbonique, qui demande quatre à cinq minutes en tout[42]. L'asphyxie au gaz est adoptée à la même époque dans les grandes villes d'Allemagne ou d'Angleterre, mais, en France, les fourrières de province ne suivent que bien après, à partir de l'entre-deux-guerres.

Le destin des cadavres

« Qu'est-ce que ça me fait [...] qu'on me trouve dans un an [...]
à l'île des Cygnes au milieu des vieux bouchons pourris et des chiens noyés ! »
Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862[43]

Lorsqu'ils meurent chez les particuliers, les chiens sont très souvent jetés : dans les rues ou dans les rivières en ville ; dans les bois, les fossés, les gouffres et les étendues d'eau en campagne[44]. En fait, l'usage n'est pas réservé aux chiens mais étendu à toutes les bêtes. « C'est ainsi que procèdent souvent les propriétaires dans les campagnes quand ils perdent un animal », écrivent deux vétérinaires en 1860[45]. La pratique est tellement courante qu'elle est utilisée dans la littérature sous forme de décor du quotidien : Hugo mentionne les chiens jetés à la Seine pour prédire la destinée d'une fille Thénardier ; Maupassant construit deux nouvelles autour du jet à l'eau (« Mademoiselle Cocotte ») et au fond d'un trou (« Pierrot ») ; en 1938, encore, Marcel Pagnol évoque la présence du cadavre d'un chien dans le puits du Cercle républicain au détour d'une réplique de *La Femme du Boulanger*[46]. Or, lorsqu'ils existent, ce qui est très rare, les statistiques confirment l'ampleur du phénomène... et la validité des descriptions littéraires. Dans le département de la Seine, entre 1899 et 1905, le nombre de cadavres canins *trouvés* dans la Seine ou la Marne oscille entre 8 000 et 10 000 par an ! Et l'on doit sans doute multiplier cela par deux, trois ou quatre pour avoir une idée du nombre *réel* de chiens passant à Paris au fil de l'eau ces années-là. Si l'on prend 10 000 par an et que l'on multiplie par trois, cela donne une centaine de chiens chaque jour ! Il faut ajouter les cadavres trouvés dans les rues : encore 2695 chiens et chats en 1910, une époque où le ramassage est déjà bien organisé comme nous allons le voir, et peut-être faut-il ici multiplier par deux pour avoir le nombre réel[47]. Cette attitude correspond évidemment aux habitudes communes de jeter les détritus aux pieds de son immeuble, de sa maison ou de sa ferme et elle révèle un statut du chien ravalé au rang d'objet jetable, de déchet.
À l'inverse, les autres pratiques semblent minoritaires, notamment porter le corps aux équarrisseurs qui récupèrent la peau pour la vendre aux tanneurs mais qui laissent souvent traîner la dépouille ou la donnent aux chiens errants, ce qui pose d'autres problèmes d'hygiène pour les édiles municipaux et les élites sociales de plus en plus sensibles à ces aspects. L'enfouissement existe bel et bien mais il est peu évoqué, sauf à la fin du siècle lorsque les découvertes de Pasteur font prendre conscience des risques de contamination des sols[48]. Cependant, l'usage ne semble pas aussi répandu qu'on pourrait le croire, même dans les campagnes, sans doute parce qu'on ne peut pas enfouir dans des terres cultivées sans cesse retournées et parce que cela ne concorde pas avec la conception commune de l'animal. Évoquant son enfance au Puy-en-Velay entre 1833 et 1839, Jules Vallès livre

41 Henri Blatin, ouvr. cité, p. 102-103.
42 Henri Martel, ouvr. cité, p. 24-26.
43 Victor Hugo, *Les Misérables*, Le Livre de poche, 1963, III, p. 48.
44 Henri Martel, ouvr. cité, p. 71.
45 Henri Bouley, Jean Reynal, ouvr. cité, VI, p. 257.
46 Marcel Pagnol, *La Femme du Boulanger,* Le Livre de poche, 1973, p. 8.
47 Henri Martel, ouvr. cité, p. 58, 72.
48 *Ibid.*, p. 69, 71.

un texte exceptionnel à ce propos, la mort de sa chienne donnant lieu à un conflit avec ses parents, d'une très petite bourgeoisie, qui l'obligent à la jeter dans la rue alors qu'il voudrait l'enterrer :

> Myrza mourut en faisant ses petits, et l'on m'a appelé imbécile, grand niais, quand, devant la petite bête morte, j'éclatai en sanglots, sans oser toucher son corps froid et descendre le panier en bas comme un cercueil ! J'avais demandé qu'on attendît le soir pour aller l'enterrer. Un camarade m'avait promis un coin de son jardin. Il me fallut la prendre et l'emporter devant ma mère, qui ricanait. Bousculé par mon père, je faillis rouler avec elle dans l'escalier. Arrivé en bas, je détournai la tête pour vider le panier sur le tas d'ordures, devant la porte de cette maison maudite. Je l'entendis tomber avec un bruit mou, et je me sauvais en criant : « Mais puisqu'on pouvait l'enterrer ! » C'était une idée d'enfant, qu'elle n'eut point la tête entaillée par la pelle du boueux ou qu'elle ne vidât pas ses entrailles sous les roues d'un camion ![49]

La réticence est confirmée par d'autres témoignages, comme celui de madame Dupin à propos de sa chienne Nerina : « elle a été enterrée dans le jardin, sous un rosier, encavée, comme disait le vieux jardinier, qui en puriste berrichon n'eût jamais appliqué le verbe enterrer à autre créature qu'à chrétien baptisé[50]. » Et peut-être faut-il voir dans le terme encavé une allusion à l'habitude rurale de jeter dans des trous naturels, situés dans des endroits non cultivés, éloignés des habitations.
Jeter semble d'autant plus courant que cela ne pose guère de problème au gros de la population comme le suggère Maupassant dans sa mise en scène de « Mademoiselle Cocotte » : lorsqu'il décrit le cocher François se baignant dans la Seine, rencontrant un cadavre canin, s'en amusant, tournant autour et s'approchant, il ne fait pas ressortir une quelconque répulsion, comme celle que nous aurions, pour une telle rencontre, mais réserve un tel sentiment au moment où l'homme saisit la bête et s'aperçoit qu'il s'agit de la chienne qu'il avait lancée. Il reste que jeter devient, au fil du siècle, un problème croissant pour les élites urbaines, sociales, savantes, politiques, de plus en plus sensibles à l'hygiène, comme cela a été montré par maints travaux, en priorité dans les grandes villes, les plus confrontées à ce problème par sa concentration géographique. Ce n'est pas donc un hasard si Paris se place en tête des initiatives à propos des cadavres, comme pour le repli des tueries dans les abattoirs renvoyés en périphérie, ou comme pour la collecte organisée des déchets, et il y a un évident parallélisme entre ces trois aspects. Ainsi, en partenariat avec des équarrisseurs privés, la municipalité met progressivement en place plusieurs services dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, en accélérant les choses dans les dernières décennies, sans doute en conséquence des découvertes retentissantes de Pasteur sur la putréfaction des corps, les microbes, la pollution des eaux et des sols, les maladies infectieuses. Un ramassage est organisé à domicile, à la demande des propriétaires d'animaux auprès des bureaux de quartier des équarrisseurs, et dans les rues après signalement par les passants ou lors de tournées régulières. En 1910, 1858 cadavres de chats et de chiens sont enlevés à domicile et 2695 sur la voie publique. Pour nettoyer la Seine, un équarrisseur est chargé de récolter les corps, se servant d'abord de chiens dressés à les rapporter sur les berges, puis, à la fin du siècle, de barques à fond plat, avec un container fermé au centre, le tout en métal, de manière à aller partout le long des berges, à réduire le contact avec les cadavres et à nettoyer facilement l'ensemble. Nous l'avons vu, 8 000 à 10 000 chiens (et 900 à 1200 chats) sont ainsi repêchés chaque année vers 1900, ce qui représente un chien tous les quarts d'heure à raison de huit heures ouvrées tous les jours de l'année ! D'autre part, vingt-quatre grandes boîtes métalliques sont installées aux vingt-quatre portes de Paris en 1906, afin que les particuliers déposent leurs cadavres dedans. Le succès est croissant, sans doute parce que ces boîtes sont, pour beaucoup de Parisiens, plus proches que la Seine et parce que les rues sont de plus en plus surveillées : 17 900 animaux divers sont ainsi récoltés en 1909 et 24 606, dont 8939 chiens[51], en 1910, ce qui fait diminuer le nombre de chiens ramassés dans la Seine ou la Marne, qui n'oscille plus qu'entre 4 000 et 6 000 par an de 1906 à 1910[52].

---

49 Jules Vallès, *L'Enfant* [1879], Flammarion, coll. « GF », 1968, p. 193.

50 Cité dans Michelle Perrot (dir.), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1987, IV, p. 178.

51 Et 2789 chats, 12 003 rats, 490 oiseaux, 69 porcs, 36 moutons, 22 chèvres, 81 poules, 104 lapins (en résultante d'un élevage familial important en ville jusqu'au milieu du XX^{e} siècle), 4 veaux, 2 ânes, 3 poulains, 58 singes, renards, fouines, etc. !

52 Alphonse Morel, ouvr. cité, p. 11 ; Henri Martel, ouvr. cité, p. 38-39, 58, 72.

Ces animaux sont envoyés à l'équarrissage comme les chiens abattus dans les diverses fourrières urbaines du pays. En l'état des recherches, il est encore difficile de dire quand ce lien est mis en place. Par exemple, les chiens noyés à la fourrière lyonnaise, dans les années 1880, sont-ils ensuite jetés (mais où ?) ou bien envoyés à l'équarrissage ? Ce qui est certain, c'est la faible part des chiens dans cette activité jusqu'aux années 1880-1890, la littérature spécialisée n'en parlant quasiment pas et focalisant son propos sur les chevaux[53]. À l'inverse, le développement de l'hippophagie, à partir des années 1860 et surtout de la fin du siècle, réduit fortement le nombre de chevaux envoyés aux équarrisseurs et obligent ceux-ci à se replier sur les animaux saisis aux abattoirs pour raison sanitaire et sur les chiens, qui deviennent d'importants clients. D'où la participation des équarrisseurs au ramassage des cadavres, d'autant plus que la profession connaît, dans le sillage de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas, une industrialisation des procédés, qu'il faut rentabiliser, avec la mise au point d'appareils stérilisateurs et dessiccateurs, c'est-à-dire d'autoclaves cuisant puis desséchant les cadavres afin de fabriquer des engrais sous forme de poudres de viande ou d'os, ou bien des viandes desséchées à destination des porcs, des volailles, des chiens, bien avant nos farines animales[54]!

Même si enterrer paraît rare, cette pratique se développe parmi les milieux aisés pour leurs chiens de compagnie. Ce n'est pas une invention puisqu'elle était pratiquée sous l'Empire Romain et qu'elle paraît relancée à partir du XVI^{e} siècle, les textes se faisant alors plus nombreux, comme l'épitaphe de Du Bellay pour son chien Peloton qui repose sous « une motte verte / De lis et rose couverte[55] ». L'usage semble devenir assez fréquent dans l'aristocratie au XVIII^{e} siècle, puis dans la bourgeoisie au XIX^{e} siècle, à mesure du développement des résidences d'été avec parc et jardin préservés des cultures : des tombeaux existent encore, comme cette simple dalle au domaine de La Jamayère, à Brignais près de Lyon, et les mentions sont fréquentes dans la littérature, du journal, cité plus haut, de madame Dupin à l'article de Zola dont les bêtes « dorment toutes tranquilles, dans un coin du jardin », en passant par les dires de l'artiste Rosa Bonheur[56]. Là encore, il faudrait collecter systématiquement dans les journaux personnels, les mémoires, les biographies, les romans pour avoir une image plus précise de tout cela, et notamment confirmer l'impression que prévaut la simple mise en terre, sans tombeau, au pied d'un arbre ou avec des fleurs dessus, peut-être en signe d'une perpétuité sans cesse recommencée de la vie ou d'un maintien du souvenir. Il reste que, pour répondre aux attentes de bourgeois urbains dépourvus de terrain, l'empaillage semble avoir été pratiqué à une échelle importante, qu'il faudrait mesurer par une étude approfondie de la pratique, tandis qu'une proposition de cimetière pour animaux de compagnie circule à Paris dès les années 1830. Il est finalement créé à Asnières en 1899, au nom de l'hygiène (éviter d'empoisonner la Seine avec les cadavres) et de la récompense du compagnon fidèle. Afin de réduire les réticences évoquées plus haut, les cérémonies à l'image des humaines sont prohibées et les tombeaux ainsi que les épitaphes ne disent rien de l'au-delà mais louent la fidélité terrestre[57].

Asnières annonce l'essor de l'inhumation des chiens de compagnie au XX^{e} siècle, pas tellement dans des cimetières, bien que plusieurs soient créés en province dans le dernier tiers du siècle, mais surtout dans les jardins des banlieues pavillonnaires en pleine croissance à partir des années 1960. Cependant, l'équarrissage s'impose comme l'autre mode majeur de gestion des cadavres canins, notamment dans les villes, grâce au relais assuré par les vétérinaires parce que la pratique de la mort douce en leur cabinet se répand et parce que l'usage de jeter un peu partout régresse. Un beau dialogue entre deux personnages d'*Hôtel du Nord* (1938), de Marcel Carné, illustre ce dernier point : s'ils ne condamnent pas (encore) l'idée de jeter un chien vivant dans le canal Saint-Martin, ils

53 Par exemple Alexandre Parent-Duchatelet, *Recherches et considération sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts*, Paris, Bachelier, 1827; Henri Bouley, Jean Raynal, ouvr. cité.

54 Voir dans Henri Martel (ouvr. cité) les publicités en dernières pages de couverture.

55 *Œuvres poétiques* [1558], Garnier, 1993, p. 209-218.

56 « L'amour des bêtes », ouvr. cité, p. 93 ; Rosa Bonheur enterre son chien et fait empailler la tête de sa jument Margot (Danielle Digne, *Rosa Bonheur ou l'insolence*, Denoël, 1980, p. 133,)

57 Kathleen Kate, *The Best in the Boudoir. Petkeeping in Nineteenth-Century Paris*, Berkeley, University of California Press, 1994, p. 90-94.

comprennent le maître qui ne veut pas le faire lui-même, parce qu'« il a le cœur sensible », et réprouvent celui qui s'en charge (Louis Jouvet) : « c'est un vicieux. »[58] Toutefois, l'équarrissage régresse fortement à partir des années 1980 au profit de l'incinération qui est maintenant, en concurrence avec l'inhumation privée, l'autre principal moyen de traitement des cadavres canins, comme pour les hommes, parce qu'elle concilie des sentiments différents : l'exigence maintenue d'hygiène, la répulsion croissante envers l'enfouissement et le pourrissement dans la terre, la personnalisation des chiens de compagnie qu'on ne veut et ne peut plus jeter comme des objets et dépecer comme des bestiaux[59].

(Université Jean Moulin, Lyon III)

A.Pers. : 7 chemin du vallon,
69370 Saint Didier au Mont d'Or
eric.baratay@wanadoo.fr

Résumé :

Chacun jette son chien.
De la fin d'une vie au XIX^{e} siècle

A côté de l'histoire *humaine* des animaux, évoquant les manières dont l'homme s'approprie les bêtes, il est temps de bâtir l'histoire personnelle, *animale*, de ces êtres vivants subissant, réagissant, agissant, et de se poser des questions nouvelles comme celle-ci : de quoi et comment meurent les chiens au XIX^{e} siècle, et que deviennent leurs cadavres ? Or, la littérature peut apporter beaucoup à ce genre de question, notamment en informations sur le quotidien animal, son croisement avec d'autres sources prouvant sa fiabilité, peut-être parce que ces éléments sont souvent traités comme des décors d'histoires, n'ayant pas besoin d'être beaucoup travaillés. À condition évidemment de traiter au préalable cette littérature comme un ensemble de discours situés, on peut avec elle reconstituer les morts brutales des chiens et les abandons de leurs cadavres un peu partout, avant que ne s'installent peu à peu d'autres traitements.

Abstract:

Everyone gets rid of their dog
On the end of life in the 19th century

Alongside the *human* history of animals, which evokes the ways in which man has made animals his own, it is now time to construct the personal, animal, history of these living, subject beings capable of acting and reacting, and raise new questions such as: of what and how did dogs die in the 19th century and what happened to their cadavers? Indeed, this type of question can be answered to a great extent by information available in the literature on the daily lives of animals, and by crossing it with other sources to prove its reliability, perhaps because these elements are often dealt with as historical backgrounds, with no need for specific elaboration. Naturally, provided that this literature is treated as an ensemble of situated discourses from the outset, it can be used to reconstitute the

58 Paris : Mk2, 2008.

59 Éric Baratay, « De l'équarrissage à la sépulture. La dépouille animale en milieu catholique » et Jean-Christophe Vincent, « Le rapport de l'animal de compagnie à travers le traitement de sa mort », Liliane Bodson dir., *La Sépulture des animaux*, Liège, Université de Liège, 2001, p. 17-35, 37-54.

brutal deaths of dogs and the abandon of their cadavers more or less anywhere, before their fates became subject to other treatments.